

Annexe 1

Compétences de la Communauté de Communes du Val de l'Aisne au 01/01/2017

COMPETENCES OBLIGATOIRES

Aménagement de l'espace

- Elaboration et mise en œuvre du schéma de cohérence et d'orientation territoriale (SCOT)
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'aménagement concertée (ZAC) d'une superficie d'au moins 1 ha

Développement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de toutes les zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Actions de développement économique
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

COMPETENCES OPTIONNELLES

Protection et mise en valeur de l'environnement

- Elaboration, gestion et animation des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)
- Etudes visant à mettre en place des politiques environnementales d'intérêt communautaire

Assainissement des eaux usées

Politique du logement et du cadre de vie

- Elaboration et suivi d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Gestion de logements intercommunaux d'intérêt communautaire
- Mise en place d'une politique d'aide aux travaux d'amélioration de l'habitat d'intérêt communautaire

COMPETENCES FACULTATIVES

Développement touristique et mise en valeur du patrimoine

- Aménagement, entretien, gestion et promotion du Fort de Condé.
- Aménagement (tracé, mobilier, balisage et signalétique) et entretien (débroussaillage, tonte, coupe d'arbres et d'arbustes) des itinéraires de randonnée d'intérêt communautaire.

Réseaux et services locaux de communications électroniques

- Construction d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques
- Acquisition de droits d'usage à des fins d'établir et d'exploiter des infrastructures et des réseaux de communications électroniques
- Acquisition des infrastructures ou réseaux de communications électroniques existants

- Mise des infrastructures ou réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants
- Exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électronique

Politique Enfance-jeunesse (0-17 ans)

- Gestion et animation d'un Relais Assistants Maternels
- Création, aménagement, entretien et gestion d'établissements de type multi-accueil accueillant au moins 15 enfants
- Elaboration et mise en œuvre d'un projet éducatif local
- Coordination et gestion des politiques contractuelles à vocation intercommunale
- Mise en place d'une politique d'aide aux communes et aux associations portant des projets à destination des 0-17 ans répondant aux orientations éducatives de la CCVA
- Elaboration et mise en œuvre d'actions à vocation intercommunale destinés aux accueils de loisirs
- Elaboration et mise en œuvre d'actions à vocation intercommunale à destination des 12-17 ans
- Mise en place d'une politique d'aide aux personnes suivant des formations en vue de l'obtention du « Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur » et du « Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur »
- Elaboration et mise en œuvre de projets culturels et artistiques à vocation intercommunale sur les temps scolaires.
- Mise en place d'une politique d'aide au fonctionnement des écoles de musique associatives à vocation intercommunale répondant aux critères du schéma départemental de développement des enseignements artistiques

Transport

- Réalisation d'études visant à mettre en place des politiques intercommunales et interterritoriales de transport